

**DECRET N° 2014-772 DU 29 DECEMBRE 2014**

portant nomination des membres du  
Conseil d'Administration de l'Office  
Bénois du Sport Scolaire et Universitaire.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi 91-008 du 25 février 1991 portant Charte des Sports en République du Bénin ;
- Vu** la loi 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, du 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012 – 421 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- Vu** le décret 2010-480 du 05 novembre 2010, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Office Bénois du Sports Scolaire et Universitaire ;
- Vu** le décret n°2014-245 du 04 avril 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme ;
- Sur** proposition du Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 15 octobre 2014,

## **D E C R E T E :**

**Article 1<sup>er</sup>** : sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Office Béninois du Sport Scolaire et Universitaire (OBSSU), les personnes ci-après désignées :

**Président** : **Madame Christelle HOUNDONUGBO**, représentant le Ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ;

**Membres** :

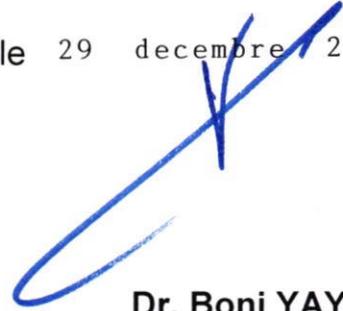
- **Monsieur Brigitte HOUINDO**, représentant le Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective ;
- **Monsieur Rachioud SANGARE-OUMAR**, représentant le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- **Monsieur Sylvestre ADOGNIBO**, représentant le Ministre de l'Enseignement Secondaire de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes ;
- **Monsieur Claude Alfred HOUKANRIN**, représentant le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire ;
- **Monsieur Rodrigue CHAOU**, représentant le Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- **Monsieur Julien MINAVOA**, représentant le Comité National Olympique et Sportif Béninois ;
- **Madame Eléonore C. YAYI LANDEKAN**, représentante l'Union des Associations Sportives de l'Université (UASU) ;
- **Madame Foulérath BATOKO**, représentante l'Union des Associations Sportives de l'Enseignement Secondaire (UASES) ;
- **Monsieur René Mathias AKAKPO**, représentant l'Union Nationale des Associations Sportives et Culturelles de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (UNASCET-FP) ;
- **Madame Delphine ALI**, représentant l'Union des Associations Sportives et Culturelles de l'Enseignement Primaire (UASCEP) ;

**Article 2** : Les attributions et le mode de fonctionnement du Conseil d'Administration sont précisés par le décret n°2010-480 du 05 novembre 2010.

**Article 3** : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2014

Par le Président de la République  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



**Dr. Boni YAYI**

Le Ministre de l'Economie,  
des Finances et des Programmes  
de Dénationalisation,

Le Ministre du Développement,  
de l'Analyse Economique  
et de la Prospective,



**Komi KOUTCHE**



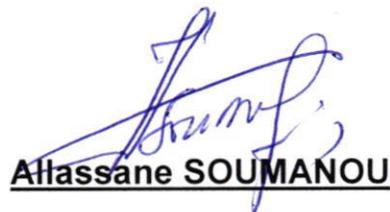
**Marcel Alain de SOUZA**

Le Ministre des Enseignements  
Maternel et Primaire,

Le Ministre de l'Enseignement Secondaire, de  
la Formation Technique et Professionnelle,  
de la Reconversion et de  
l'Insertion des Jeunes,



**Eric Kouagou N'DA**



**Alassane SOUMANOU**

Le Ministre de la Jeunesse,  
des Sports et des Loisirs,



**Safiou Idrissou AFFO**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HCJ 2 CES 2 HAAC 2 MEFPD2 MDAEP 2 MEMP 2 MESFTPRIJ 2 MJSL  
2 AUTRES MINISTERES 22 SGG 4 DGB-DCF-DGTCP-DGDDI 5 GCONB 2 DCCT-INSAE 3 UAC-ENAM-  
FADESP 3 UP-FDSP 2 JORB 1.